

Le gouvernement nicaraguayen augmente les retraites



Managua, 28 mai (RHC)- Le gouvernement du Nicaragua a augmenté les retraites de 32 500 personnes âgées, dans le cadre de ses mesures pour le bien-être des plus défavorisés.

La coordonnatrice du Conseil nicaraguayen de la communication et de la citoyenneté, Rosario Murillo, a expliqué que cette réforme entrera en vigueur dès le mois de juin.

Cette augmentation, inscrite dans la loi, renforce la protection juridique, les pensions et les droits à la sécurité sociale des personnes âgées de plus de 60 ans qui ont cotisé au moins 250 semaines à l'Institut Nicaraguayen de la Sécurité Sociale. Cette disposition législative a été adoptée pour protéger les Nicaraguayens qui n'ont pas atteint les 750 semaines de cotisation.

Rosario Murillo a rappelé que cette initiative a été lancée par le président Daniel Ortega, qui avait présenté le projet de loi à l'Assemblée Nationale.



Radio Habana Cuba